



L'ACCÈS AU DROIT À CARPENTRAS

Information sur ses droits
et ses obligations,
orientation vers les organismes
chargés de leur mise en œuvre,

Aide dans l'accomplissement
de toute démarche en vue
de l'exercice d'un droit
ou de l'exécution d'une obligation
de nature juridique

Assistance au cours
de procédures
non juridictionnelles

Assistance pour la rédaction
d'actes juridiques



L'accès au droit est un principe fondamental
de la citoyenneté défini à l'article 53
de la loi du 10 juillet 1991,
repris par la réforme du droit Justice
du XXI^e siècle.

Afin de mettre en œuvre ce principe localement,
le Point d'Accès au Droit de Carpentras
permet un accès gratuit et permanent
aux informations juridiques
et fournit une orientation vers les professionnels
du droit compétents aux cas soumis.

POINT D'ACCÈS AU DROIT

Maison du Citoyen
35, rue du Collège
84200 CARPENTRAS
04 90 67 92 44
pad@carpentras.fr

LE POINT D'ACCÈS AU DROIT

Écoute, conseil,
accompagnement

Accès **GRATUIT** au droit
pour les citoyens

DES ASSOCIATIONS SPÉCIALISÉES
VOUS INFORMENT
ET VOUS ACCOMPAGNENT
DANS VOS DÉMARCHES



LOGEMENT,
PRÉVENTION EXPULSION LOCATIVE
ADIL

**Agence Nationale pour l'Information
sur le Logement**

Permanence sans rendez-vous
le 1^{er} jeudi du mois de 9h à 12h



AIDE AUX VICTIMES
D'INFRACTIONS PÉNALES
AMAV

**Association de Médiation
et d'Aide aux Victimes**

Permanence sur rendez-vous
tous les jeudis de 9h à 12h
04 90 86 15 30



DÉFENSE ET ACCOMPAGNEMENT
DES AGRICULTEURS
**Association Solidarité Paysans
Provence Alpes**

Permanence sur rendez-vous
le 1^{er} lundi du mois de 9h à 12h
04 90 73 17 61
provence@solidaritepaysans.org

LES INTERVENANTS

GESTION DES TUTELLES
**Association Tutélaire de Gestion
(ATG)**

Permanence sur rendez-vous
le 3^e mardi du mois de 9h à 12h
04 90 16 34 10

**ATV-ATIS
Gestion des Tutelles**

Permanence sur rendez-vous
le 3^e mercredi du mois de 9h à 12h
04 90 02 35 22

**Mouvement Associatif pour l'Evolution
et la Valorisation des Adultes sous Tutelles
(MAEVAT)**

Permanence sur rendez-vous
le 1^{er} jeudi du mois de 14h à 17h
04 90 60 48 92

**Union Départementale des Affaires Familiales
(UDAF)**

Permanence sur rendez-vous
le 1^{er} mardi du mois de 9h à 12h
et le 4^e mercredi du mois de 9h à 12h
04 90 89 74 74

**Association Départementale
de Vaucluse pour la Sauvegarde
de l'Enfance à l'Adulte
(ADVSEA)**

Permanence sur rendez-vous
le 2^e mercredi du mois de 10h à 12h
04 90 16 61 90

PERMANENCES SPÉCIALISÉES
**Information et Soutien
aux Tuteurs Familiaux
(ISTF)
de l'ATG et de MAEVAT**

Permanence sur rendez-vous
le 3^e mercredi du mois de 14h à 17h
04 90 16 34 10

DES PROFESSIONNELS
DU DROIT
VOUS CONSEILLENT

Ordre des avocats

Permanence sur rendez-vous
le 1^{er} vendredi et le 4^e mercredi du mois
de 14h à 17h
Accueil téléphonique pour prise de RDV
du lundi au vendredi de 9h à 17h
04 90 67 92 44
pad@carpentras.fr

MÉDIATION FAMILIALE

Alpha médiation et Médiation 84

Permanences alternées sans rendez-vous
le 3^e lundi du mois de 9h à 12h

MÉDIATION COMMERCIALE
ET INTER-ENTREPRISE

Centre de médiation de la CCI de Vaucluse

Permanence sans rendez-vous
le 2^e jeudi du mois de 14h à 17h

DROIT DES FEMMES ET DES FAMILLES
**Centre d'Information sur les Droits des
Femmes et des Familles (CIDFF)**

Permanence sur rendez-vous
le 2^e et 4^e lundis du mois de 9h à 12h
04 90 86 41 00

SURENDETTEMENT
Banque de France

Permanence sans rendez-vous
les mardis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

